

René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, Béziers, C.I.D.O. 1990, 1030 p. Texte intégral et corrigé de la thèse soutenue en 1987.

4

L'effet-Raynouard et les conceptions de la langue.

Le *Choix des Poésies originales des Troubadours*, dont Raynouard publie les tomes 1 et 2 en 1817, porte à la connaissance du public érudit tant la vision dépoussiérée d'une langue romane, née du latin, perfectionnée et fixée dans les ouvrages des Troubadours, que la découverte concrète du texte troubadouresque.

Certes, en relançant l'intérêt pour les Cours d'Amour, il cautionne, bien malgré lui, l'entreprise réductrice et moralisante de la Provence historique, (cours d'amour, roi René) à laquelle un Brachet donne le ton en 1816-1817[1]. Opération sur la décadence contemporaine qui ne pouvait guère enthousiasmer les jeunes sensibilités[2], mais qui touche largement le monde des rimeurs et rimailleurs[3].

Mais la superbe entreprise de révélation linguistique, dont la *Nobla Leyczon* vaudoise pourrait être la métaphore :

O frayres, entende una nobla leyczon ...

est accueillie de façon bien ambiguë par les médiocres cercles culturels provençaux. Le quarteron d'académiciens marseillais qui n'avait pas été capable en 1813 de répondre aux questions de l'académicien sur la langue rappelle alors le sujet posé sur les troubadours en 1789, et la participation de Raynouard au concours : *“Nous devrions peut-être à ce beau sujet les études de Mr Raynouard notre illustre compatriote, sur la langue romane et le choix des poésies des Troubadours qu'il vient de publier”*[4].

Mais en fait, la bibliothèque, gérée par le secrétaire de l'Académie, n'a pas fait l'acquisition des ouvrages de Raynouard[5].

L'indifférence évidente des Académiciens marseillais en matière provençale[6] est rompue, incidemment, par l'académicien Lautard qui répond, enfin, en 1819, aux demandes de Raynouard. Le texte[7] est stupéfiante reprise, dans une incohérence absolue, des thèmes d'H.Bouche : le celte persiste dans les Alpes et au pied du Lubéron, l'italien apparaît au pied de l'Esterel, le maure perdure dans le Var, le gothique dans les Alpes. A Toulon on remarque *“beaucoup d'expressions dont se servaient les anciens troubadours”*, mais la langue est tout à fait différente de celles des bords du Rhône. Partout, un *“mélange confus”* de toutes sortes de langages. A Nice on *“parle une langue à demi-barbare”*, dont il est difficile de *“se faire une juste idée”*. *“Marseille a dans son enceinte même, plus d'un dialecte provençal; mais le quartier de Saint-Jean, où se tiennent les prud'hommes et les pêcheurs, passe encore pour celui où l'ancien langage est le moins corrompu”*. Aubagne possède le plus de mots latins, etc etc.

Cette folie de l'éclatement, greffée sur le mythe d'une antériorité celtique, n'a rien à voir avec la claire démarche de Raynouard qui pose l'évidence d'une évolution du latin à la langue

romane. Elle n'a même rien à voir avec la description empirique, mais sensée, que le préfet Villeneuve avait donnée des parlers gavots[8], encore moins avec les affirmations de Delacroix à Valence[9].

Par contre, la revue des Académiciens marseillais accueille avec faveur les pages de Ladoucette sur les Hautes-Alpes, qui corroborent la vision hallucinée de Lautard.

Indifférente à la restitution du texte provençal médiéval, sinon, à l'occasion, dans une stérile rivalité[10], l'intelligentsia provençale, tout au moins celle qui s'exprime publiquement, semble incapable de faire sien le point de vue de l'Académicien sur les parlers d'oc du présent, débris de la vieille langue des troubadours. Ainsi, en 1820 *la Ruche Provençale* présente l'ouvrage de Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes sous l'Empire[11]. Le Lorrain Ladoucette, qui avait été préfet en Allemagne, renforce encore sa tendance à l'interprétation germanique des parlers de la montagne[12]. *“La prononciation dure de beaucoup de finales, et la quantité de consonnes qui composent ces finales dans quantité de mots, sont étrangères au latin ; c'est une suite du mélange des langues septentrionales qu'on retrouve dans les noms de plusieurs hameaux, tels que la Chalp, Chanmeuq, Preiach, Prassaben, Brabeuc, etc. Il y a des alliances de latin et de patois, comme dans le nom expressif du torrent, brama fam, (il crie la faim). Le nom du hameau de Dormillouse ou Dormilhouse, nous rappelle l'allemand haus, et l'anglais house (maison) ; peut-être cette étymologie s'appliquerait-elle à Chanousse, Bramousse, Chirouse ou Chirvazi, Fouillouse, la Fressinouse, etc ?”*

Incapable de comprendre l'origine de dialectes occitans perpétués par les exilés protestants, ou la ressemblance avec les parlers romanches, il écrit : *“On parle avec plus ou moins de variations, ces dialectes, dans des pays assez éloignés, et surtout dans ceux de montagne ; des militaires prisonniers en Autriche assurent les y avoir retrouvés dans plusieurs cantons”*. Il est vrai qu'au début de l'ouvrage, présentant la topographie, il parle du *“vallon d'Alfred”*, qu'une plume d'époque rétablit dans la marge de l'exemplaire que je consulte[13] : *“Alle Freydo”*, Aile froide.

Or, au même moment Raynouard proposait une vision cohérente et stimulante, qu'il synthétisera ainsi dans le *Journal des Savans*[14] :

“On sembloit admettre que ces patois s'étaient formés au hasard, sans qu'aucun résultat remarquable permît de les rattacher au système général et philosophique des langues qui caractérisent les règles fixes et les principes reconnus. Aujourd'hui, on ne révoque plus en doute que, dans le Midi de la France, une langue dominante, celle des Troubadours, n'ait été soumise à des formes sagement déterminées, à des principes spécifiques et habilement coordonnés, et puisqu'on peut reconnaître que les monumens de cette langue ne présentent, dans leur nombre très considérable et dans leur série, qui comprend trois ou quatre siècles, aucune altération importante, il est curieux pour les personnes qui étudient cette langue, et il n'est pas indigne des grammairiens les plus habiles, d'examiner, de vérifier dans les patois nés de cette langue et qui lui ont survécu, les diverses et nombreuses altérations qu'elle a subies, de les constater et d'en expliquer les causes”.

“Les patois du midi de la France ne sont que la langue dégénérée et altérée des anciens Troubadours ... En effet, lorsque les provinces méridionales eurent été réunies à la France, ... seule la tradition orale le transmettant de père en fils, chaque localité l'altéra en raison de sa prononciation ; mais quand on a l'art ou le moyen de reconnaître ces altérations, il est très aisé de restituer les formes de l'ancien idiome, soit en ajoutant ce que la nouvelle prononciation a ôté, soit en retranchant ce qu'elle a introduit, soit enfin en changeant ce qu'elle a substitué aux anciennes désinences”[15].

Seul semble-t-il, le bibliothécaire de la Méjanes Diouloufet a fait l'effort d'étudier vraiment l'oeuvre du maître : moins dans la familiarité des textes troubadouresques que dans la réflexion sur la langue ; curieusement d'ailleurs, il semble que dans cette période de gestation créatrice, il ait rencontré Fabre d'Olivet, par l'intermédiaire de Raynouard[16]. Quoiqu'il en soit, la vision de la langue et de la culture d'oc ainsi précisée, non seulement va fonder en dignité son entreprise d'écriture des *Magnans*, de 1817 à 1819, et alimenter l'érudition déployée dans

l'Encyclopédie des Bouches du Rhône[\[17\]](#), mais encore et surtout la filiation par elle attestée du provençal au latin prépare l'Aixois à l'adoption de la réforme graphique.

L'effet-Raynouard et l'écriture du provençal.

La conscience retrouvée de dignité linguistique, proclamée depuis 1814 en provençal par Diouloufet, n'induit pas spontanément un retour à la norme graphique. Ni même la découverte du texte troubadouresque à travers Raynouard. Celui-ci, on l'a vu, n'envisageait d'ailleurs pas pour les patois d'autre sens que de permettre une meilleure compréhension de la langue classique. L'intérêt proclamé de Raynouard pour les patois, dans le *Journal des Savans*, ne lui fait donc pas proposer un retour à la norme classique de graphie pour ces parlars "dégénérés".

Le problème d'ailleurs ne se pose guère, tant l'idée qu'on ne peut pas lire le patois est prégnante. Un ouvrage marseillais de corection du langage[\[18\]](#) peut écrire : *"Quelques personnes pourraient croire que j'aurais mieux fait d'écrire cette grammaire en provençal : ce serait une erreur. Tout le monde, en Provence, apprend à lire en français. Un provençal instruit lit même très-difficilement le provençal, et d'ailleurs cette langue est livrée à une si horrible confusion, sous le rapport de l'orthographe, qu'on peut dire qu'elle n'est plus que parlée. Les livres de prières même sont écrits en français, et chose étrange ! mis entre les mains de gens à qui, dans certains quartiers de la ville, on est obligé de prêcher en provençal sous peine de ne pas être entendu. Je devais donc écrire le gros de ma grammaire en français"*.

Aussi bien, jusqu'en 1819, Diouloufet s'en tient à une notation phonétique, qui n'utilise, plus ou moins régulièrement, que la marque du pluriel en s comme lettre non prononcée.

Sans doute a-t-il connu Raynouard, voisin des mois d'été qu'il passe à Brignoles, par ses demandes de renseignements concernant la langue, adressées tant au bibliothécaire de la Méjanes qu'à l'académicien aixois. Raynouard, dont H. Morel disait qu'il avait toujours son provençal en bouche, n'en était pas moins exclusivement auteur français. Peut-être a-t-il été surpris de recevoir, avec les premières moutures des *Magnans*, oeuvre poétique provençale contemporaine. Et sans doute Diouloufet a-t-il été aussi surpris que l'académicien lui propose de vêtir son poème en graphie classique partiellement restaurée[\[19\]](#). A vrai dire, le fait demeure relativement mystérieux : Diouloufet informe la société académique d'Aix de la collaboration de Raynouard, qui relit les épreuves : mais il ne parle pas de graphie à ses collègues. La correspondance conservée au Musée Arbaud montre une grande humilité et une grande docilité de l'Aixois devant les conseils de Raynouard. L'adoption de la nouvelle graphie procède sans doute au premier chef de cette soumission reconnaissante.

Le 29 juillet 1819, Diouloufet écrit à Raynouard :

"M. Pontier es uno loungagno. Voilà déjà quatre mois de passés et à peine il a imprimés deux chants de mon poème. Il prétend que ce sont nos envois à Paris qui en sont la cause, mais je lui ai prouvé que cela n'est pas, et que le retard vient de lui. Il n'a pas assez de monde dans son imprimerie ; il fait cela à batons rompus et à son grand loisir. Cependant, pour le mettre au pied du mur, et ne pas faire traîner l'impression de cet ouvrage, tout l'hiver prochain, je lui ai dit que je veux bien consentir après le 4ème chant de ne plus envoyer les épreuves à Paris, d'ailleurs vous n'avez fait, Monsieur, aucun changement notable dans mon quatrième chant, et maintenant nous sommes fixés sur l'orthographe. Mais si malgré ce sacrifice que je lui fais, l'impression ne va pas plus vite, je finirai par me facher tout de bon. Jusqu'à présent tout va très bien grâce à vos soins et à vos bontés. Je vous remercie infiniment, Monsieur, de la souscription pour vingt exemplaires que vous avez eu la bonté de m'obtenir de la part de son

excellence le Ministre de l'intérieur./.../ J'ai réduit au quart l'épître dédicatoire, ainsi que vous me l'avez conseillé, et je me flatte, Monsieur, que vous en serez content. J'ai supprimé totalement l'épilogue que je vous ai soumis à Paris, ainsi que vous avez eu la bonté de me le dire".

Et le 22 novembre, il écrit : *"Mon petit poème leis Magnans vient enfin de paraître, et la langue des troubadours un peu négligée en Provence par le beau monde se fait encore entendre dans nos brillants salons./.../ J'ai pris la liberté dans les notes littéraires de parler quelquefois de M.Raynouard et de ses beaux ouvrages. C'est le denier de la veuve, car vous n'avez pas besoin, Monsieur, de mes bien faibles louanges, mais j'avais besoin de faire connaître au public la reconnaissance que je vous dois pour toutes vos bontés et pour les corrections que vous avez daigné faire à mon poème. Je vous prie d'en recevoir de nouveau ici, Monsieur, tous mes justes remerciements".*

Il reste que dorénavant, Diouloufet fait sienne cette graphie, sur laquelle il ne donne aucune explication dans les *Magnans*, publiés à la fin de 1819. Le 1er septembre, il adopte tout aussi brusquement la nouvelle graphie dans le *Journal de Marseille*[\[20\]](#). De même dans le premier numéro de *la Ruche Provençale*[\[21\]](#).

Il faut attendre plusieurs années pour que Diouloufet se décide à donner un semblant de justification et enfin de véritables explications. En 1825[\[22\]](#), il insiste sur la nécessité d'une bonne orthographe provençale, corollaire de l'entreprise de dignification de la langue. Les poètes provençaux qui n'observent pas les règles de la prosodie, de la syntaxe et d'une orthographe désormais fixée, ne peuvent produire qu'une poésie tournée vers le burlesque, *"qui ne pourra jamais donner une idée de la langue et de la poésie de nos gentils Troubadours"*. En 1829, dans ses *Pouesios Prouvençalos* marquées au sceau de la défaite[\[23\]](#), Diouloufet donne une claire explication de ses choix graphiques. Deux axes structurent ces *"Observations particulières sur l'orthographe"* : d'une part, *"quoique l'orthographe de la langue provençale ne soit plus fixée aujourd'hui comme elle l'était du temps des Troubadours (ainsi que nous le voyons dans la Grammaire romane*[\[24\]](#)*), on doit néanmoins observer en l'écrivant les règles usuuelles de la grammaire, en ce qui concerne les personnes et les temps des verbes, le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel"*. D'autre part, *"on doit se rapprocher autant qu'on le peut de l'étymologie latine, et tels que les forma dans son temps la langue romane, en supprimant la désinence du latin"*.

Mais sa correspondance avec Rancher le montre, sa conscience graphique procède de l'argument d'autorité, renforcé d'une véritable conviction étymologisante. En 1824, il écrit à Rancher[\[25\]](#) : *"Il faut observer l'orthographe, ainsi que vous le dit M.Raynouard, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait fixée, mettre les r aux infinitifs comme le t aux participes, les s au pluriel, etc. Ce fut lui qui eut la bonté de corriger les épreuves de mon poème leis Magnans et depuis lors je tâche de me conformer à ses règles. Nous devons le regarder comme notre maître et dire comme les disciples d'Aristote : magister dixit"*.

Il ne semble pas percevoir la vertu renaissantiste de la norme de Raynouard, encore moins la nécessité de l'expliquer, de la justifier. L'intérêt manifesté par Achard envers les parlers gavots, conservatoires linguistiques et référents oraux de la réforme graphique ne semble pas le concerner. Les seules allusions aux gavots sont des attaques socio-politiques peu charitables. On le voit par exemple par son attaque de 1822, à propos des positions du député libéral Manuel, originaire de Barcelonnette[\[26\]](#). *"Dien, es vrai, qu'aqueou bavaire es pagat per faire ou debitar lou mau, mai foou estre un beou messoungier, avé un front d'aran et estre un grand Jean-Sucré per avançar un tau blastemo, surtout quand nous an dich qu'aqueou gavoué (car, siro, es pas doou pays, es d'amoundau, de Barcelounetto, pays des marmotos) ero à z-Ai"*, etc. D'ailleurs, significativement, il ne semble pas avoir de lien avec le travail des érudits légitimistes de la Haute-Provence, exhumateurs de la graphie classique, à travers leurs études sur les archives locales. Ainsi du juge De Sisteron De Laplane[\[27\]](#).

On peut sans doute comprendre par là son isolement, plus que son échec : le lieu dont il parle n'étant pas, en dépit qu'il en ait, un lieu de pouvoir véritable[28], sa réforme est écartée, sans polémique véritable. Ainsi, les frères Achard, avec lesquels il partage l'initiative de la publication du *Bouquet provençau*, en 1823, le renvoient au bon sens du phonétisme, gage peut-être pensaient-ils, bien à tort, de succès éditorial. Selon les fils Achard, qui renient l'enseignement du père, il ne peut y avoir de normes puisque pour l'heure, il n'y a pas d'autorité qui puisse la proclamer. Diouloufet avait naïvement pensé que le patronage de Raynouard aurait suffi à représenter cette autorité.

En définitive, Diouloufet ne sera suivi en matière graphique que par quelques hommes de culture, qui, comme le libéral toulonnais Thouron, sont loin de partager ses opinions politiques, mais qui ont en commun, le fait est à souligner, un séjour formateur dans la capitale.

Le système Raynouard-Diouloufet est cohérent, mais ne peut que déconcerter les lecteurs ne connaissant pas le latin. Cependant, on comprend qu'il déconcerte aussi la masse des Provençaux cultivés, et donc par définition acculturés en latin, dans la mesure où leurs sentis de langue ne les préparaient nullement à noter ainsi la langue de nature qu'est le provençal. Il est frappant de constater que les seuls disciples, qui eux non plus ne théorisent pas, mais prouvent leur conversion par leur pratique éditoriale, ont une formation parisienne : se manifestent entre 1824 et 1830 Thouron, ancien élève de l'École Normale de Paris à la fin de l'Empire, De Truchet, qui vit à Paris, d'Astros, qui a été également étudiant à Paris sous l'Empire, Honnorat, de même, Reymonenq également, qui publiera après 1830[29].

La seule dissertation solide, et stimulante, sur ces questions vient de Rancher, à Nice. Mais là encore, Diouloufet ne semble pas être sensible à la vertu pédagogique et renouveau de l'entreprise. Il écrit de *la Nemaïda* à Raynouard[30] : *“Ne possédant ce poème que depuis quelques heures, je n'ai lu que le commencement. La préface qui est en français est bien faite, et il y a du vrai, et du bon sens dans son aperçu sur l'ortographe (sic) du patois niçard /.../ Vous avez raison de dire, Monsieur, que le dialecte nissard (sic) se rapproche beaucoup plus du troubadour que le nôtre. J'en ai lu le premier chant, et il me semble qu'on lit la langue romane toute pure”*. Diouloufet voit là un état antérieur de la langue, beaucoup plus qu'une possibilité de noter rationnellement la langue vivante.

Mais cette obstination sans retombées n'emporte pas l'adhésion d'un Fabre d'Olivet[31], qui démonte l'opération Raynouard-Diouloufet dans la reconstruction désespérément optimiste de la véritable graphie de la langue. Fabre, désormais partisan proclamé du nouveau régime, est en quête alors d'une reconnaissance. Il brigue l'Institut et surtout une subvention pour la publication de son manuscrit, *La Langue d'Oc restituée*[32]. Raynouard qui aide par exemple l'entreprise de Béronie, et qui ne s'exprimera qu'en 1824 sur la supercherie révélée des textes de Fabre d'Olivet, est donc fortement sollicité par celui-ci. Mais, et le manuscrit en est la preuve, Raynouard est aussi fortement critiqué par Fabre. Le propos de Fabre est de sauver la langue, non par une graphie restituée historiquement, mais par une graphie cohérente, adéquate à la logique métaphysique de la Langue qui traverse, comme malgré eux, les derniers paysans analphabètes qui la parlent.

[1] Avec J.F.Brachet, *Tableau historique de la Provence, poème descriptif en 4 chants*, Avignon, Niel, 1816-1817, la Provence est identifiée à la Maison d'Anjou, au Roi René, *“bonhommie antique”*, *“pays de féerie”*, Troubadours chantant *“l'amour, la gloire et l'honneur tour à tour”*.

[2] Alors que le vice affirme ses *“effrayants progrès”*, on prend pour des fables *“ces moeurs de l'âge d'or, ces siècles respectables”*.

[3] Cf. les *Oeuvres en vers et en prose de François Aubry, serrurier d'Avignon, résident à Nîmes*, Nîmes, Gaude, 1818 : comparé à Ossian, Aubry dédie ses couplets aux Troubadours de Provence, Vaucluse et Languedoc, mais en français : “*De notre chère France / Célébrons les beaux jours*”. La romance française à la Troubadour se trouve alors partout.

[4] *Journal de Marseille*, 1er septembre 1819. Jauffret, secrétaire de l'Académie et bibliothécaire, dirige le journal.

[5] Le 22 juillet 1819, Jauffret remercie Raynouard de l'envoi de son livre : “*J'avais fait le Choix des Poésies originales des Troubadours sur la liste des livres que la Bibliothèque devait s'empresser d'acquérir*”. Mais Raynouard a anticipé ! *Correspondance inédite de L.F.Jauffret*, publiée par R.Reboul, Draguignan, Latil, 1874.

[6] Dans son *Eloge de l'Abbé Féraud*, (thème mis au concours par l'Académie), Grange ne parle pas de l'importante œuvre provençale de l'abbé.

[7] J.B.Lautard, “Fragment d'un mémoire historique sur la langue provençale”, *La Ruche Provençale*, 1819, I, p.22 sq.

[8] C.de Villeneuve-Bargemont, *Voyage dans la vallée de Barcelonette*, Agen, 1815. Le noble varois décrit avec précision les différences entr le provençal de la montagne et celui du pays bas : *c/ch*, articles, etc.

[9] Delacroix, *Essai sur la Statistique, l'Histoire et les Antiquités du Département de la Drôme*, Valence, Montal, 1817. Il publie les conclusions de l'enquête de 1807, à partir des remarques de Gaud de Roussillac, sous-préfet de Montélimar sous l'Empire : différences notables des parlers du nord et du sud du département, limite entre parlers dauphinois et provençaux, de Montélimar à Nice.

[10] Le 22 juillet 1819, le médecin-imprimeur d'Aix écrit à Jauffret : “*Je pense comme vous au sujet des Planchs de Sant-Estève. Il faut les insérer, s'il se peut, ensemble et en regard, et y joindre les notes rajeunies de l'abbé Dubreuil, le tout dans le même numéro. Si cet article paraît dans deux numéros séparés, il perdra tout son mérite. M.Raynouard n'aura vraisemblablement pas tout dit ce que l'abbé Dubreuil expose, et votre numéro en deviendra alors plus piquant*”, *Correspondance*, op.cit.

[11] (Ladoucette), *Histoire des Antiquités, usages, dialectes des Hautes Alpes*, Paris, Hérisant, 1820.

[12] Cf. supra, “Empire, l'Enquête de 1807, le cas des Hautes-Alpes”.

[13] B.M.Gap.

[14] Raynouard, “Dictionnaire du patois limousin de Béronie”, *Journal des Savans*, février 1824.

[15] Raynouard, “Dictionnaire Languedocien de Sauvages”, *Journal des Savans*, mars 1824.

[16] A la veille d'effectuer un voyage à Paris, Diouloufet écrit à Raynouard en vacances près de Brignoles : “*Vous avez eu la bonté, Monsieur, de m'offrir une lettre pour l'estimable auteur des Poésies occitaniques, que je lis dans ce moment ci, je la recevrai volontiers et avec reconnaissance, ainsi que toutes les commissions dont vous voudrez bien m'honorer*”. 10 juillet 1818, Musée Arbaud, dossier Raynouard. Diouloufet a-t-il également été en contact avec Roquefort, auteur du *Parnasse occitanien* ?

[17] Diouloufet communique à la société académique d'Aix, dans sa séance publique du 3 juin 1820, une “*dissertation importante, fondée sur les vérités historiques les mieux établies ; dans*

laquelle il trace la véritable origine, les progrès, l'état florissant, et enfin la décadence de la langue et de la Littérature Romane, ou de anciens Provençaux. Cet ouvrage, dont l'auteur nous a communiqué le manuscrit, est fait pour tenir une place distinguée dans la Statistique du département des B.d.Rh". A lire les laborieuses dissertations de ses collègues, comme celle du Conseiller de la Cour royale d'Arlatan Lauris, on peut se demander s'il avait été suivi. D'Arlatan, né en 1766, et formé donc à l'ancienne école, entient toujours pour les "historiettes" des toubadours, confondus avec les trouvères. Cf. D'Arlatan, "Quelques réflexions sur les romans", *Recueil de Mémoires* de la soc. ac. d'Aix, 1819.

[18] *Grammaire provençale expliquée au moyen de la langue provençale*, Marseille, Camoin, 1826. L'ouvrage est attribué à Chabaud, polygraphe marseillais, et légitimiste convaincu.

[19] Bien que les *Magnans*, en 1819, appliquent cette réforme, aucune allusion ou explication n'est fournie dans l'ouvrage.

[20] Paradoxe, c'est en exaltant Saint-Louis le franciseur que Diouloufet introduit dans le journal la graphie "nationale" d'oc : "*Hui poudem se floucar la testo, / Buguem, diguem hounour, glori à St Louis !*"

[21] Aucune explication non plus sur ces choix, dans la revue des académiciens marseillais. Le lecteur n'en saura pas plus que ce qui est écrit dans les *Magnans* : "*La langue provençale n'emploie point l'e muet ; elle le figure toujours par un o à la fin des mots ; ainsi le lecteur prononcera tous les e comme l'é fermé du français, à l'exception de ceux qui seront déclarés ouverts par l'accent grave. La diphtongue au doit se prononcer aou, et la diphtongue ai, ahi, et non é femé, comme dans le français*".

[22] Diouloufet, *Epître en vers provençaux a M.l'Abbé de La Mennais, sur l'existence de Dieu*, Aix, Mouret, 1825.

[23] "*Ce sont vraisemblablement les dernières poésies provençales que je livrerai à l'impression, et peut-être les dernières qui se feront en cette langue*".

[24] de Raynouard.

[25] Cf. R.Fatou, art.cit.

[26] *Adresso deis habitants de Paricard oou Rei..* On retrouve les mêmes attaques à caractère ethnique dans les *Lettros* marseillaise dirigées contre le libéral Rabbe, en 1820, Cf. infra.

[27] Dont Henry, in *Recherches géographiques et archéologiques sur le dept. des Basses-Alpes*, Forcalquier, 1818, mentione les recherches, p.114.

[28] La seule trace d'un débat est dans cette observation, in Diouloufet, *Fablos ...*, Aix, 1829 : "*La lettre o se redouble dans plusieurs mots comme on le voit dans les langues portugaise, anglaise et autres du Nord, et même dans plusieurs mots français. Je fais cette observation parce que quelques personnes avaient critiqué cette orthographe. Quelques autres, voulant prouver que le provençal est rude et grossier, affectent d'appuyer en le lisant sur les o finals et de faire sentir l'r des infinitifs, mais je crois que l'on pourrait faire la même niche au français, ainsi qu'aux autres langues, en affectant d'en prononcer toutes les lettres*".

[29] Sur Sibour de Marignane, qui utilise également la graphie de Raynouard après 1830, nous ne savons rien de ce point de vue.

[30] Lettre à Raynouard du 20 juillet 1824, Musée Arbaud.

[31] Rappelons que le 10 juillet 1818, à la veille de partir pour Paris, Diouloufet écrit à Raynouard, à Brignoles : "*Puisque vous avez bien voulu me permettre de vous écrire avant*

mon départ pour Paris, j'ai l'honneur aujourd'hui de vous l'annoncer, pour les premiers jours du mois d'août. Vous avez eu la bonté, Monsieur, de m'offrir une lettre pour l'estimé auteur des Poésies occitaniques, que je lis en ce moment ci, je la recevrai volontiers et avec reconnaissance, ainsi ue toutes les commissions dont vous voudrez bien m'honorer, et je m'estimerais trop heureux si je pouvais faire quelque chose dans cette ville qui vous fut agréable”.

[\[32\]](#) B.M.Hyères.